

Pariez sur l'égalité professionnelle



PR
MICHEL FERRARY

Université de Genève,
Dpt HEC / chercheur associé
à Skema

@ Michel.Ferrary@unige.ch

Focus

ISR : pour des partenariats de recherche entre investisseurs et universitaires

Identifier en quoi l'ISR peut se conjuguer avec une stratégie d'allocation rentable pose deux enjeux :

1. La disponibilité et la fiabilité des données. Les entreprises sont généralement réticentes à les communiquer et ne le font bien souvent que sous la pression des pouvoirs publics ou des actionnaires institutionnels. De plus, les données publiées doivent souvent faire l'objet d'interprétation car elles s'inscrivent dans des stratégies de communication des entreprises.
2. L'analyse des données. Pour mettre en œuvre leur stratégie d'ISR, les investisseurs doivent pouvoir s'appuyer sur de la recherche financière rigoureuse pour analyser les convergences existantes entre les critères de la RSE et les critères de performances financières. Des collaborations entre les institutions financières et les universités constituent une voie originale pour favoriser ce type de recherche et diffuser les meilleures pratiques.

L'investissement socialement responsable (ISR) permet aux investisseurs de concilier une stratégie financière avec leurs valeurs morales. L'ISR exclue certains secteurs d'activité ou sélectionne les sociétés selon des critères relevant de la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE). Depuis quelques années, les montants dédiés aux ISR ne cessent de croître. En 2010, l'association Eurosif (European Sustainable Investment Forum) évaluait, dans sa définition la plus stricte, à 1200 milliards d'euros le montant des actifs sous gestion en ISR en Europe (+20,7% en 2 ans), soit 10% des montants sous gestion.

Trois critères prévalent généralement en matière d'ISR: la qualité de la gouvernance, le respect de l'environnement et la valorisation de l'humain. Cependant, de part leur activité, toutes les entreprises ne sont pas soumises de manière homogène aux critères de la RSE. En ce qui concerne la dimension environnementale, les compagnies d'assurance sont par exemple moins susceptibles de polluer que des entreprises chimiques. En ce qui concerne la gouvernance, les entreprises pétrolières sont plus susceptibles de pratiquer la corruption que des entreprises du luxe. De plus, les indicateurs composites manquent souvent de transparence et de lisibilité pour les investisseurs.

La dimension sociale de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes constitue un critère important de la responsabilité sociale des entreprises et correspond à une problématique présente dans toutes les industries. Le pourcentage de femmes cadres est un indicateur simple et difficilement manipulable de la responsabilité sociale de l'entreprise. Pour un investisseur socialement responsable la question est de savoir s'il faut accepter une moindre rentabilité de ses investissements pour respecter certains principes éthiques ou s'il est possible de trouver des placements qui satisfont des critères de RSE tout en réalisant des performances financières significatives. L'interrogation implicite étant de savoir si l'économique et le social sont antinomiques ou complémentaires. Nous avons testé la rentabilité d'une stratégie investissement dans des actions d'établissements bancaires sur la base de la féminisation de l'encadrement sur une période de quatre ans (2007-2011) et de deux ans (2009-2011). La première commence avant la crise financière de 2008 et la seconde après. Entre janvier 2007 et janvier 2011, l'indice boursier de référence, le Stoxx 600 bank a baissé de 61,53% et a augmenté de 31,30% entre janvier 2009 et janvier 2011.

La stratégie d'investissement a été testée à partir d'un panel de 44 banques de 13 pays de l'OCDE dont la féminisation de

l'encadrement varie de 20% à 60%. Un portefeuille composé des 44 valeurs a baissé de 34,83% entre janvier 2007 et janvier 2011 et augmenté de 43,15% entre janvier 2009 et janvier 2011. Un portefeuille composé des 10 banques dont l'encadrement est le plus féminisé a baissé de 41,81% de 2007 à 2011 (il surperforme le Stoxx 600 bank et sousperforme le panel) et augmenté de 60,59% entre 2009 et 2011 (il surperforme et le Stoxx 600 bank et le panel). Un portefeuille composé des 5 banques dont l'encadrement est le plus féminisé a connu une baisse de 27,41% de 2007 à 2011 et une hausse de 73,15% de 2009 à 2011, surperformant l'indice de référence et le panel sur les deux périodes. Un tel portefeuille se caractérise par une diversification géographique sur 3 pays (5 pour le portefeuille de 10 valeurs bancaires). De plus, l'absence de corrélation entre la féminisation de l'encadrement des banques et le coefficient bêta signifie qu'une telle stratégie ne constitue pas une prise de risque particulière. Ainsi, parier sur l'égalité professionnelle ne nuit pas à la performance d'un portefeuille mais peut également y contribuer positivement.

Quatre facteurs mis en évidence par des recherches en sciences sociales peuvent expliquer pourquoi l'égalité professionnelle contribue à la performance de l'entreprise. D'une part, en recrutant autant de femmes que d'hommes pour ses postes à responsabilité, une entreprise a une plus grande probabilité de recruter de meilleurs talents. La seconde est que les femmes représentent la moitié des consommateurs et qu'impliquer des femmes dans les processus de décision permet de mieux répondre aux attentes du marché. Le troisième est que la promotion des femmes est un facteur de motivation pour l'ensemble de cette population. Enfin, les femmes ont une attitude différente des hommes face au risque et la diversité des genres favorise une meilleure évaluation des risques, pratique qui au cœur de l'activité bancaire.

L'exemple de la France illustre cette contribution de la diversité des genres. BNPParibas est la banque française dont l'encadrement est le plus féminisé (44%) et Dexia est celle dont l'encadrement est le moins féminisé (21%). Si la première a souvent été citée en exemple pour sa gestion des risques, notamment durant la crise des subprimes; la seconde a été la seule à recourir au soutien des pouvoirs publics puis à faire faillite en 2011. Entre 2007 et 2011, la valeur boursière de la première a baissé de 42,4% et celle de la seconde de 87,4%. Entre 2009 et 2011, la valeur de la BNPParibas a augmenté de 57,4% et celle de Dexia a baissé de 18,7%.

Le fait que la féminisation de l'encadrement des banques puisse contribuer à leurs performances constitue un argu- ➤

ment pour les actionnaires activistes qui souhaitent inciter les dirigeants à mettre en œuvre des pratiques en faveur de l'égalité professionnelle. L'ISR permet de promouvoir certaines causes et d'influencer les dirigeants. Dans ce cas, la promotion des politiques de diversité ne relève pas que de la dimension éthique mais également de l'intérêt économique. A l'image de l'assureur Legal & General, un des plus importants investisseurs institutionnels britanniques, qui a décidé de voter contre la reconduction des membres des conseils d'administration lorsque les femmes y sont trop peu représentées, les investisseurs activistes peuvent promouvoir la diversité pour des raisons morales mais également pour favoriser des performances financières durables.

L'ISR se développe d'autant plus facilement que se matérialise l'hypothèse que les entreprises respectueuses du dévelop-

pement durable et socialement responsables sont également plus compétitives et plus rentables sur le long terme. A cet égard, la recherche en ISR peut contribuer au débat social et orienter les stratégies d'investissement. ■

(Publi-information) Step Suisse Romande

Réunir plus de 140 participants dès 08h15 au petit matin à l'hôtel Président Wilson de Genève en pleine incertitude financière, relève de l'exploit... Mais STEP Suisse Romande l'a fait ! Le 7 mai dernier à l'occasion de la conférence annuelle de notre association, nous avons pu constater avec grand plaisir l'intérêt que les intermédiaires financiers de la place portent à la qualité des événements STEP.

Il faut dire que la concentration d'expertise au sein de nos orateurs était d'une grande qualité. Nous avons eu l'immense privilège d'accueillir Richard Hay (Stikeman Elliott), Jean-Philippe Krafft (Rhône Trust & Fiduciary Services), Xavier Isaac (Investec Trust Jersey), Judith Chatoo (Coutts & Co), Mr. le Procureur adjoint Dario Zanni et Geneviève Berclaz (BRP Bizzozero & Partners).

Quant à nos panels d'experts, ils étaient formés de «pointures» que l'on ne présente plus sur la place financière suisse. Stella Mitchell-Voisin (Summit Trust International SA), Benjamin Mushokoza Fanova SA), Michael Wells-Greco (Maitland), Luc Thévenoz (Université de Genève), Stéphanie Jarrett (Baker & McKenzie), Adrian Escher (Kendris) ainsi que Tracy Tepper Lombard Odier Darier Hentsch Trust Bermuda Limited) qui ont non seulement offert des solutions pratiques en matière de structuration patrimoniale mais également échangé leurs impressions avec des professionnels en quête de réponses à leurs nombreuses questions.

Qu'à cela ne tienne. Le défi était réel. La situation de la Suisse en matière de gestion de patrimoine privé a fait et continue

de faire couler beaucoup d'encre. Où en sommes-nous vraiment aujourd'hui ? Comment la Suisse réagit-elle à cette vague déferlante de changements ? Qu'en est-il des nouvelles réglementations, des implications fiscales, des échanges d'informations et des entraides judiciaires... Quelles sont les responsabilités endossées par chacun et comment éviter les pièges ? Tous ces sujets ont été abordés et débattus et c'est avec des solutions claires que nous avons réussi à captiver notre audience.

Les relations entre trustees, banquiers, intermédiaires financiers et clients sont devenues des terrains qui demandent des connaissances techniques très poussées face à la sophistication des planifications rencontrées et les nouvelles mesures applicables. Le temps est venu de clarifier la situation des trustees professionnels en Suisse et le besoin de réglementation de ces acteurs dans le secteur financier suisse a provoqué beaucoup de questions. Le débat est donc à suivre. Nous vous donnons rendez-vous le 29 avril 2013 pour la suite des événements.

La conférence a été un formidable succès pour tout le monde. Ce succès nous le dédions et le partageons avec tous les professionnels qui nous ont soutenus et aidés à obtenir un tel résultat. A commencer par l'organisateur de cet événement VisionCompliance SA, ainsi que nos sponsors Hottinger Group Presenting Sponsor), Ace International (Gold Sponsor), Gam (Silver Sponsor), ApExecutive (Coffee Break Sponsor) et Swiss Life (Cocktail Sponsor). Nous tenons également à remercier Genève Place Financière pour son soutien, ainsi que le magazine Banque & Finance, notre partenaire média. ■